

Suivi des propositions des Groupes de travail I « Sensibilisation », II « Chemins » et III « Coordination transrégionale »

Suite à la demande des participants de la Plate-forme pour un suivi régulier des propositions des groupes de travail, un premier état des lieux a été fait avec la collaboration de l'IBGE. L'objectif était de faire le tour de certains thèmes et suggestions de la Plate-forme afin de recueillir l'avis de l'IBGE et des informations sur le suivi. Les thèmes issus des groupes de travail I, II et III qui ont été abordés le 9 juin 2004 lors de la réunion avec l'IBGE ont été rassemblés dans la liste suivante :

Groupes de Travail : GT I, GT II et GT III	Propositions de la Plate-forme	Suivi de l'IBGE
GT I « sensibilisation »	Organisation de réunions de coordination, au minimum trimestrielles entre l'IBGE et la Plate-forme pour rassembler le contenu de l'information et la diffuser.	L'IBGE approuve l'idée. Cette réunion est d'ailleurs à l'origine du présent document.
GT I « sensibilisation », GT III « Coordination trans-régionale »	Définition d'un planning annuel des contenus de communication saisonniers et implication de tous les acteurs dans la démarche de communication.	L'établissement d'un planning annuel des contenus de communication saisonniers est à l'ordre du jour. Le premier thème de communication a été lancé en mai dernier et traitait du chevreuil. Le 2 ^{ème} thème concernera

		les champignons. Il devrait sortir sur le site Internet de l'IBGE dans le courant du mois de juin et la sortie d'un Communiqué de Presse est prévue pour le mois de septembre.
GT I « sensibilisation »	Echanger les idées sur la Quinzaine de la forêt entre les membres de la Plate-forme et le personnel de l'IBGE.	Un appel à idées pourrait être lancé aux participants de la Plate-forme si certains d'entre eux désirent contribuer à l'amélioration de la quinzaine.
GT I « sensibilisation »	<p>Les guides-nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un système de reconnaissance de certaines formations ; • Accréditation des Guides –nature. 	L'IBGE est consciente de l'importance du rôle des guides pour la forêt de Soignes. Concernant la reconnaissance d'une formation, l'IBGE propose d'intégrer aux cursus actuels un module sur la forêt de Soignes enseigné par des spécialistes qui connaissent les spécificités des espaces naturels bruxellois. L'IBGE est également convaincue de l'importance d'une accréditation au niveau de la Région bruxelloise dont les modalités restent encore à définir.
GT I « sensibilisation »	Envoyer régulièrement de l'information aux médias.	L'IBGE utilise les médias classiques (presse, radio, télé, internet). Afin d'améliorer la diffusion sur le terrain, elle compte également mettre en place une maison de la forêt (actuellement en discussion pour une implantation au château des trois fontaines) et trouver un accord avec la Région flamande sur un projet de musée commun aux deux Régions à Groenendael
GT I « sensibilisation »	Installation de quelques objets (totem, sculpture, oeuvre d'art) en forêt :	Afin de préserver l'ambiance forestière, l'IBGE n'est pas favorable à l'installation de sculptures ou œuvres d'art dans la forêt de Soignes

<p>GT II « Chemins »</p>	<p>Les VTTs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise au point d'un parcours de référence (carte) pour les VTTs sur des chemins autorisés, mis à part le sentier de la Pépinière (Boisfort). Ce dernier a la préférence des VTTistes mais se situe dans la zone cataloguée comme réserve intégrale 	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet de circuit dédié aux VTTs sur le territoire bruxellois est encore en discussion à l'IBGE. Des chicanes ont cependant déjà été installées afin de réduire les sorties de chemins actuellement utilisés par les VTTs et protéger les sites sensibles.
<p>GT II « Chemins » et GT III « Coordination trans-régionale »</p>	<p>Les VTTs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Balisage spécifique pour les VTTs • Campagne d'information sur le parcours 	<p>Lorsque le choix du parcours sera tranché par l'IBGE, une signalisation adaptée devrait être appliquée et une campagne d'information des VTTistes pourrait avoir lieu</p>
<p>GT II « Chemins » et GT III « Coordination trans-régionale »</p>	<p>Qu'en est-il du contrôle des comportements par les surveillants forestiers ?</p>	<p>En cas d'infraction, les surveillants forestiers ont dorénavant le pouvoir d'infliger des amendes administratives</p>
<p>GT II « Chemins »</p>	<p>Les chemins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Afin de conserver l'ambiance forestière, les utilisateurs demandent de minimiser l'asphaltage des chemins • Pour les sections pavées, la Plate-forme propose de prévoir deux bandes « confort » de chaque côté afin de permettre le passage des personnes à mobilité réduite, les cyclistes, ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Le ré-asphaltage des chemins pour lesquels il a été décidé de maintenir ce revêtement est terminé. Plusieurs chemins ne seront pas ré-asphaltés (chemin des Faisans, chemin de Blankedelle, chemin du Réservoir...) Une attention particulière pour l'intégration paysagère a été observée, notamment en ajoutant de la terre le long de la couche d'asphalte afin de la mettre à niveau. • Le pavage des chemins est en cours et devrait se terminer vers le mois juillet. Pour l'IBGE, la proposition de laisser des bandes de 80 cm de largeur de part et d'autre du chemin est difficile à mettre en œuvre vu l'étroitesse des chemins et la situation des

	<ul style="list-style-type: none"> Proposition d'impliquer les groupes d'utilisateurs dans l'entretien de leur chemin. 	<p>chemins parfois bordés de fortes pentes</p> <ul style="list-style-type: none"> Un important budget est dévolu à l'entretien. Une étude a été effectuée pour fixer des priorités en la matière. Trois années de travaux sont prévues et la première phase a été entamée. L'IBGE ne voit pas de possibilités de répondre à la proposition de la Plate-forme concernant la participation des utilisateurs aux entretiens des chemins car le travail d'entretien est lourd et coûteux. Dans le cas du balisage, l'IBGE travaille déjà avec des associations d'utilisateurs comme pour les sentiers de grande randonnée par exemple
GT II « Chemins » et GT III « Coordination trans-régionale »	Un code de bonne conduite pour l'ensemble des utilisateurs a été proposé à l'IBGE afin qu'elle s'en inspire lors de la rédaction d'un futur code	La réflexion est en cours. Une nouvelle brochure (à paraître) sur le Plan de gestion de la forêt reprend un ensemble de recommandations pour les promeneurs
GT II « Chemins »	Les membres de la Plate-forme souhaiteraient participer à la réactualisation de la carte IGN	Le processus de renouvellement de la carte IGN est bloqué pour l'instant car il dépend de l'adoption par le gouvernement du projet d'ordonnance sur la circulation en forêt
GT II « Chemins »	Dégradation /réhabilitation de la forêt. Impacts des écoles sur la forêt (sortie des sentiers, chemins pirates, ...)	Afin de réduire l'impact des écoles dans la dégradation de la forêt, l'IBGE a effectué une campagne de sensibilisation dans deux établissements scolaires : l'Ecole Decroly et le collège Saint-Hubert
GT III « Coordination trans-régionale »	Après comparaison de la signalisation sur les 3 régions, la plate-forme a rédigé un ensemble de propositions	Comme la Région flamande envisage de modifier sa signalisation, la région bruxelloise profitera de ce

	d'harmonisation.	changement pour harmoniser les dessins de ses logos.
GT III « Coordination trans-régionale »	La plate-forme a proposé de prendre une mesure générale d'obligation de tenir les chiens en laisse moyennant la création de zones spécifiques en libre parcours	Vu l'absence de volonté politique en faveur d'une obligation de la tenue des chiens en laisse, l'IBGE se voit obligé d'accentuer les mesures de protection des zones sensibles. Selon le Plan de gestion, l'IBGE peut étendre la surface des zones de protection à 30 % de la superficie du massif. Lors de la délimitation future des zones de protection, l'IBGE ne manquera pas de consulter la Plate-forme
GT III « Coordination trans-régionale »	Proposition de lignes directrices pour un panneau unique valable sur les trois régions	L'IBGE est fort satisfait de la proposition de panneau « idéal » faite par la Plate-forme et s'en inspirera lors du renouvellement ultérieur des panneaux dès qu'un budget sera disponible
GT III « Coordination trans-régionale »	Présence de coordonnées (téléphone, Internet, ...) des gestionnaires sur les panneaux d'information	En plus de l'inscription des coordonnées importantes sur les panneaux, l'IBGE aimerait installer une ligne téléphonique directe pour faciliter les contacts avec les gardes forestiers
GT III « Coordination trans-régionale »	Après comparaison des réglementations régionales et communales, la plate-forme a rédigé un ensemble de propositions d'harmonisation.	Afin de combler les lacunes en matière de circulation en forêt, un projet de réglementation a été envoyé au cabinet.
GT III « Coordination trans-régionale »	La Plate-forme est favorable à une mesure d'interdiction du nourrissage des animaux sauvages	L'IBGE confirme qu'il est actuellement interdit de nourrir les animaux vivant à l'état sauvage